



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL  
*Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports*

## Comité Régional Occitanie

### Compte -rendu ETR Occitanie 26 mai 2017 à Saverdun

Je souhaitais organiser une rencontre avec les responsables ETR des Commissions territoriales Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, afin de préparer les sélections de zone, comme il en a été décidé en réunion plénière "Occitanie".

Les choses n'étant pas encore véritablement en place, j'ai accepté de me déplacer à Saverdun, accompagné de la responsable ETR Languedoc-Roussillon, Roselyne Vierre.

Nous avons donc participé à la réunion de l'ETR Midi-Pyrénées placée sous la responsabilité de Monsieur Mercadier. Même si mon objectif initial n'était pas celui là, nous avons pu dans un premier temps faire connaissance, déterminer les contours de responsabilité de chacun et partager avec les membres de la Commission ETR Midi-Pyrénées.

Bien évidemment, un certain nombre de divergences ont été relevées mais ne constituent pas un empêchement dirimant.

Sélections départementales:

En MP la règle générale (même s'il n'y a pas une homogénéité totale) est que les sélections se font en sollicitant les écoles de pétanque et les clubs ayant des joueurs potentiellement sélectionnables, ainsi que les joueurs repérés pour leurs résultats.

En LR, les dispositions sont relativement similaires, chaque Comité (comme en MP) ayant une autonomie pour ses élections départementales.

Sélections de Ligue:

MP regroupe une quarantaine de joueurs retenus par les CD parmi lesquels figurent les joueurs non retenus à l'échelon supérieur l'année antérieure.

LR fonctionne avec le principe de quotas attribués à chaque département, ce qui est parfois pénalisant lorsqu'il s'agit d'intégrer les joueurs non retenus à l'échelon supérieur des sélections.

***Il y aura donc matière à réflexion pour les années à venir sans que cela constitue une gêne dans l'immédiat.***

MP retient pour la zone 8 joueurs et LR 9 (afin d'avoir avec les deux régions 18 joueurs soit 3 parties)

MP effectue des ateliers et des parties en même temps. LR base ses sélections essentiellement sur les parties, même si des ateliers sont programmés le soir du premier jour.

***Une proposition: fixer à 9 le nombre de joueurs de chaque territoire et différencier les moments consacrés aux parties et ateliers.***

Les notations sont effectuées de manière identique en LR et MP avec des "binômes" de notateurs (un de chaque région).

Pour les sélections féminines, il est convenu de recenser les potentiels et de décider ensuite des modalités: stage ou sur dossier.

**Sous réserve de la disponibilité du boulodrome, les sélections de zone se feront à Narbonne en 2017 les 14 et 15/10.**

Championnats:

MP : les équipes retenues pour les championnats de France sont toutes issues de la Ligue, et désormais territoire MP soit 9 équipes.

LR: 6 équipes qualifiées : une équipe par département et la sixième est attribuée au vainqueur du Championnat de Ligue.

***Il y aura donc matière à réflexion pour les années à venir sans que cela constitue une gêne dans l'immédiat.***

Compte-tenu du contexte particulier de cette réunion, nous n'avons pas pu aller plus avant dans notre réflexion mais sommes convenus d'échanger par courrier ou par téléphone.

Par contre, les propositions faites doivent-elles être soumises au Comité "Occitanie" avant mises en œuvre?